

UN PATIENT DIABÉTIQUE ?

Le PointSanté est à votre service !

Si votre patient est sous incrétinomimétiques, 1 à 2 injections d'insuline ou à sa dose maximale d'ADO, il est alors éligible **au trajet de soins pour diabétique de type II.**

Que devez-vous faire ?

- 1 Poser le **diagnostic** et instaurer le **traitement**.
- 2 Inviter votre patient à **prendre contact avec le PointSanté** (par téléphone au [0473/99.97.59](tel:0473999759) ou par mail à pointsante.secretariat@gmail.com) afin d'entamer les démarches administratives liées à l'initiation du trajet de soins.
- 3 **Signer** votre partie dans le contrat « *trajet de soins pour diabétique de type II* » (document disponible sur le site www.pointsante.be) et le remettre au patient.
- 4 **Fournir la fiche patient** : « *Votre trajet de soins* ».

Le PointSanté prend le relais ! Une fois le contrat de trajet de soins accepté par l'endocrinologue et ensuite par le médecin conseil de la mutuelle, votre patient reviendra vous voir pour retirer ses prescriptions :

- Pour l'**éducateur en diabétologie**.
- **Selon votre expertise** : pour le **diététicien** et le **podologue**.
- Pour le « *Start Kit* » : **matériel d'autogestion** (si injection ou incrétinomimétiques).
- **Tous les 6 mois** : prescriptions pour le **matériel d'autogestion**.
- **Tous les 3 ans** : prescriptions pour un **nouveau glucomètre** (avec le doc. éducateur).

Quel est votre rôle ?

- **Figure centrale** dans l'élaboration d'un plan de suivi individuel en collaboration avec votre patient, le médecin spécialiste et les autres prestataires de soins.
- **Base d'information** sur le trajet de soins (le PointSanté fournira une explication approfondie).
- Objectifs concrets de mesure (poids, tabagisme, etc.) et suivi.
- Évaluation de la **fréquence de consultation** chez vous, chez le spécialiste, chez les partenaires paramédicaux.
- Réflexion et coordination entre les différents intervenants.
- Évaluation de la nécessité de prescrire des **examens techniques**.

Vos avantages & avantages pour votre patient au verso

UN PATIENT DIABÉTIQUE ?

Avantages du médecin & du patient

Quels sont vos avantages ?

- **Gain de temps** lors de la consultation.
- **Meilleur suivi** de votre patient et amélioration de la **qualité des soins** prodigués.
- En tant que gestionnaire du DMG, vous renforcez votre **position centrale** dans le processus de soins et collaborez davantage avec le patient et tous les prestataires.
- Vous recevrez un **honoraire forfaitaire annuel** pour chaque patient initié en trajet de soins.

Quels avantages pour votre patient ?

- **Meilleure compréhension** de la maladie et du plan de suivi par le patient, renforçant sa motivation.
- Bénéficie d'un **suivi rigoureux** et planifié du déroulement de la maladie.
- **Remboursement complet** pour ses consultations chez vous, chez le spécialiste conventionné et chez l'éducateur en diabétologie.
- **Remboursement total** pour les séances de diététique et de podologie.
- **Examen buccal annuel remboursé** totalement si dentiste conventionné.
- **Matériel d'autocontrôle gratuit** si le traitement comporte des injections ou des incrétinomimétiques.

**Vous avez une question ou désirez plus d'informations ?
N'hésitez pas à contacter l'équipe du PointSanté !**



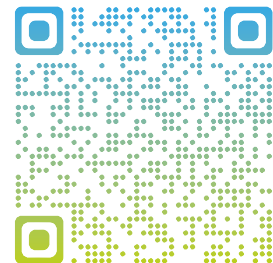
0473/99.97.59



pointsante.secretariat@gmail.com



www.pointsante.be



UN PATIENT DIABÉTIQUE ?

Annexes

Annexe I : Éducateur en diabétologie

Point Santé
RMLEF PointSanté
Rue de la Marne 4 à 4800 VERVIERS
087 71 01 59 • 0473 999 759

TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR:
Nom et prénom du bénéficiaire:

ÉDUCATION EN DIABÉTOLOGIE
Chaque patient peut bénéficier de 5 prestations d'éducation par année civile (en séances individuelles et/ou de groupe).
 séance(s) individuelle(s) et/ou séance(s) de groupe (à compléter si < à 5)

Chaque patient peut bénéficier de 5 prestations d'éducation supplémentaires, elles doivent être prestées au cours de la 1^{re} ou de la 2^e année de son trajet de soins.
 Séance(s) supplémentaire(s) (↓ à compléter si < à 5)
 individuelles(s) et/ou de groupe

Cachet (n°RIAMI + Nom et prénom) Date et signature

Annexe II : Diététicien et Podologue

Point Santé
RMLEF PointSanté
Rue de la Marne 4 à 4800 VERVIERS
087 71 01 59 • 0473 999 759

TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR:
Nom et prénom du bénéficiaire:

DIÉTÉTIQUE
 séance(s) (max. 2/année calendrier)

PODOLOGIE
 séance(s) (max. 2/année calendrier) + groupe à risques*:
 Groupe 1 Groupe 2a Groupe 2b Groupe 3

*Groupe 1: perte de sensibilité au pied, à condition que cela soit prouvé par un monofilament 10g.
Groupe 2a: légères malformations orthopédiques telles que proéminences métatarsiennes accompagnées de cals minimaux et/ou orteils en marteau ou en faucille souples et/ou hallux valgus limité < 30°.
Groupe 2b: malformations orthopédiques sévères.
Groupe 3: troubles vasculaires ou anciennes plaies au pied ou amputation ou Charcot.

Cachet (n°RIAMI + Nom et prénom) Date et signature

Point Santé
RMLEF PointSanté
Rue de la Marne 4 à 4800 VERVIERS
087 71 01 59 • 0473 999 759

TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR:
Nom et prénom du bénéficiaire:

DIÉTÉTIQUE
 séance(s) (max. 2/année calendrier)

PODOLOGIE
 séance(s) (max. 2/année calendrier) + groupe à risques*:
 Groupe 1 Groupe 2a Groupe 2b Groupe 3

*Groupe 1: perte de sensibilité au pied, à condition que cela soit prouvé par un monofilament 10g.
Groupe 2a: légères malformations orthopédiques telles que proéminences métatarsiennes accompagnées de cals minimaux et/ou orteils en marteau ou en faucille souples et/ou hallux valgus limité < 30°.
Groupe 2b: malformations orthopédiques sévères.
Groupe 3: troubles vasculaires ou anciennes plaies au pied ou amputation ou Charcot.

Cachet (n°RIAMI + Nom et prénom) Date et signature

Annexe III : StartKit Matériel

Point Santé
RMLEF PointSanté
Rue de la Marne 4 à 4800 VERVIERS
087 71 01 59 • 0473 999 759

TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR:
Nom et prénom du bénéficiaire:

Réservé à la signature du conditionnement R/

1 glucomètre
3x50 tigettes
100 lancettes

"Trajet de soins diabète de type II"

Justification médicale de la prescription du médicament original dont le brevet a expiré:

Cachet du prescripteur Date et signature du prescripteur

délivrab(e) à partir de la date précisée ou à partir de:

PRESCRIPTION DE MEDICAMENTS

Annexe IV : Matériel d'autogestion

Point Santé
RMLEF PointSanté
Rue de la Marne 4 à 4800 VERVIERS
087 71 01 59 • 0473 999 759

TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR:
Nom et prénom du bénéficiaire:

Réservé à la signature du conditionnement R/

3x50 tigettes
100 lancettes

"Trajet de soins diabète de type II"

Justification médicale de la prescription du médicament original dont le brevet a expiré:

Cachet du prescripteur Date et signature du prescripteur

délivrab(e) à partir de la date précisée ou à partir de:

PRESCRIPTION DE MEDICAMENTS